

Règlement compétition - Eau Libre

Samedi 17 septembre 2022

Ecluse de Lochrist – Ecluse de Quelennec

Venez découvrir les bords du Blavet, entre l'écluse de Lochrist et l'écluse de Quelennec et à proximité de l'île de Locastel et du magnifique écrin de verdure du parc Bunz, à Inzinzac-Lochrist, en vous engageant sur l'une des 4 épreuves proposées par le club de Caudan Natation, soutenu par le Comité du Morbihan et la Ligue de Bretagne

Le Club de Caudan Natation organise, le samedi 17 septembre 2022 l'Etape Finale de la Coupe de Bretagne à compter de 9h00 à la base nautique d'Inzinzac-Lochrist.

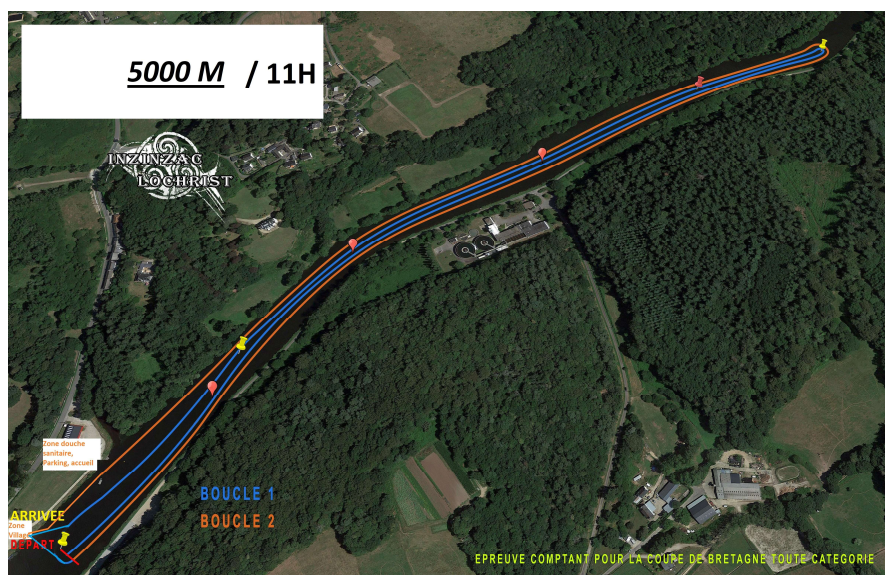
Cette Etape comporte quatre courses de Natation en Eau Libre : le Trophée du Blavezh (5000m*), le Défi du P'tit Phénix (500 m), le Défi des Ecluses (2000m*) et enfin un relais 4 x 500 mètres (*comptant pour la Coupe de Bretagne Eau Libre)

Le Relai des Forges, 4 * 500 m, est mixte et s'adresse à tous ceux qui souhaitent constituer une équipe et se lancer un défi en famille, entre amis, entre nageurs d'un ou plusieurs clubs de natation et/ou de Triathlon... Les équipes devront avoir un accessoire commun et une tenue adaptée à la nage en milieu naturel, tout en laissant libre cours à leur imagination autour du thème « Eau et Feu ».

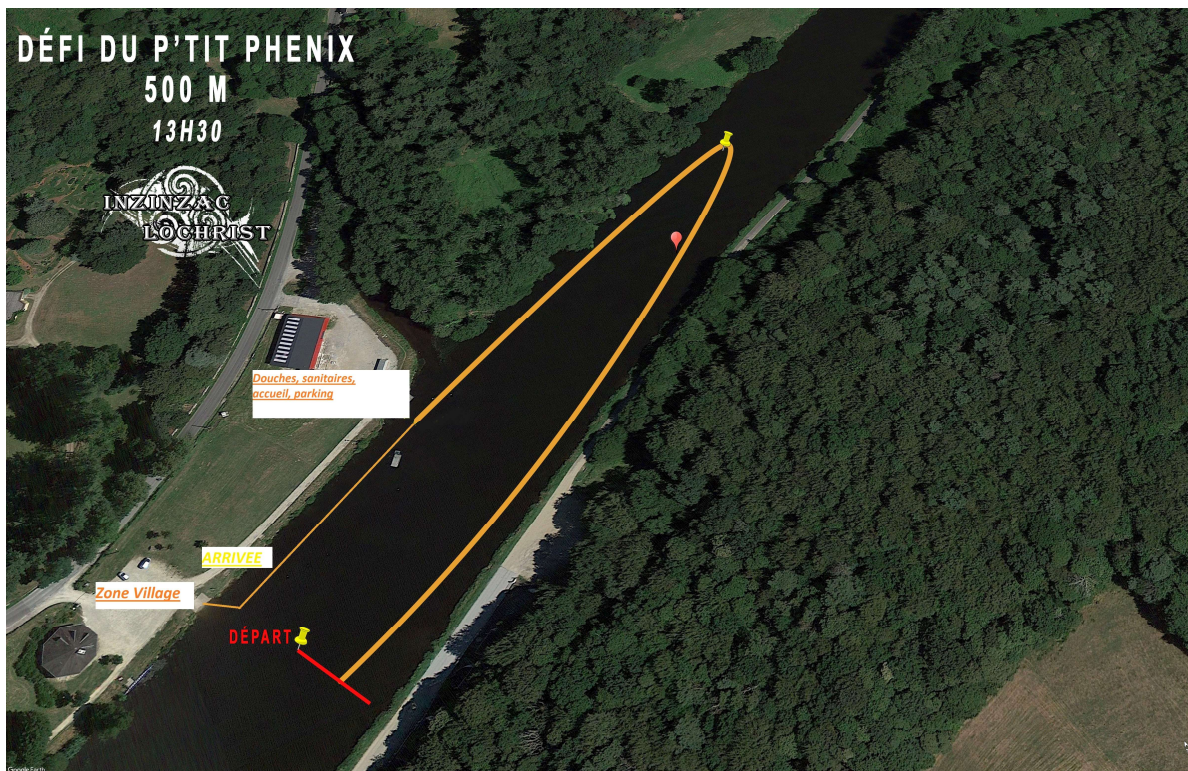
1- DETAILS DES EPREUVES

Quatre courses :

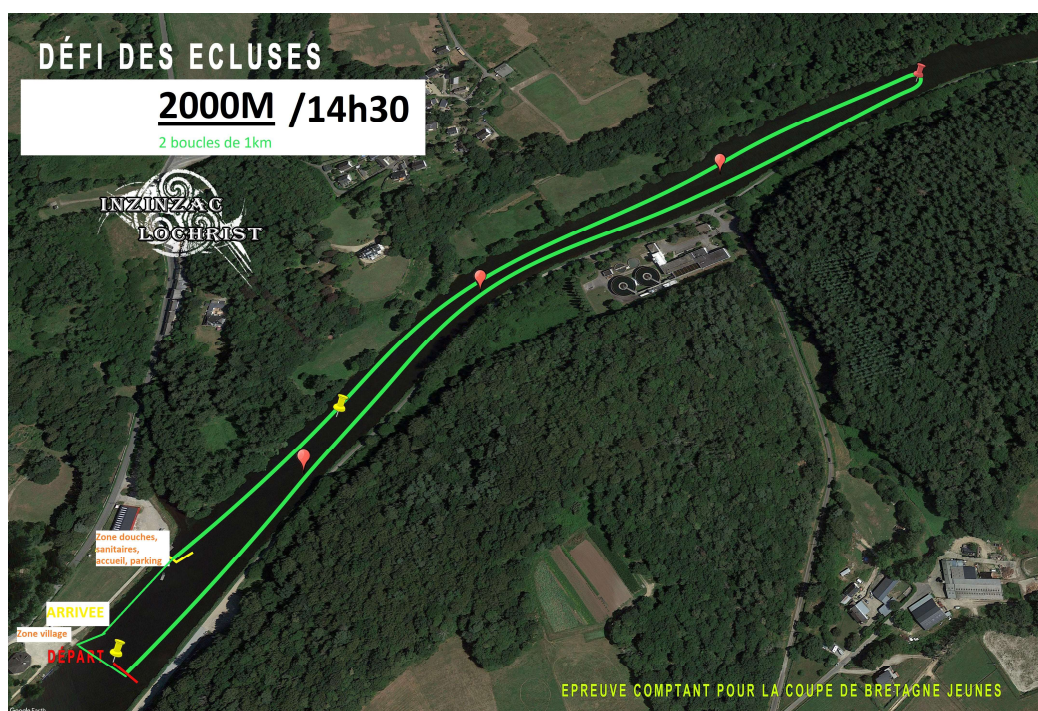
✓ Trophée du blavezh : 5000 m - Départ 11h00 - Epreuve Coupe de Bretagne Toutes Catégories - Droit d'engagement : 18 € (hors frais de licence) – né au plus tard en 2008. Le délai de fin de course est porté à 45 minutes après l'arrivée du premier concurrent et de la première concurrente.



✓ Défi du p'tit phénix - 500 m - Départ 13h30 - Droit d'engagement : 6 € (hors frais de licence) - né au plus tard 2013. Le délai de fin de course est porté à 30 minutes après l'arrivée du premier concurrent et de la première concurrente.



✓ Défi des écluses - 2000 m - Départ 14h30 - Epreuve Coupe de Bretagne JEUNES - Droit d'engagement : 15 € (hors frais de licence) - né au plus tard en 2011. Le délai de fin de course est porté à 30 minutes après l'arrivée du premier concurrent et de la première concurrente.



2 – INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes par internet sur le site de la FFN Eau Libre. (<https://www.ffneaulibre.fr>) pour les licenciés et non licenciés (paiement en ligne).

✓ Si vous êtes licencié FFN vous devrez saisir votre nom, prénom, date de naissance et IUF (Identifiant Unique Fédéral), tous les autres champs seront remplis automatiquement (club, sexe, coordonnées...)

Pour connaître votre IUF, merci de vous rapprocher de votre club. L'IUF comprend de 5 à 7 chiffres, il ne comprend pas le numéro à 9 chiffres de votre club.

✓ Si vous n'êtes pas licencié FFN, vous devrez saisir toutes les informations demandées lors de la création de votre compte

S'il s'agit d'une première inscription à une épreuve d'eau libre, une licence eau libre promo, au montant de 10€, avec création d'un Identifiant Unique Fédéral (IUF), vous sera attribuée. Vous devrez en même temps confirmer reconnaître prendre la licence eau libre promo et être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition à présenter le jour de l'épreuve. S'il s'agit d'une deuxième inscription, voire plus, vous vous engagerez en tant que licencié FFN et paierez alors le tarif correspondant aux licenciés FFN.

Seules les inscriptions complètes à la clôture seront prises en compte.

La clôture des inscriptions en ligne prendra effet **jeudi 16 septembre à 23h50**.

En cas de forfait, même médical, les engagements resteront acquis à l'organisateur.

Des inscriptions sur place resteront possible le jour des épreuves, au minimum 1h00 avant chaque course et avec 5 Euros de majoration sur les prix indiqués d'inscription à chaque épreuve ci-dessus. Dans ce cas : Les licenciés FFN (s'inscrivant sur place) devront présenter leurs licences à jour de l'année avant de participer aux courses.

Les licenciés FFTri devront présenter leurs licences à jour de l'année avant de participer aux courses et devront également s'acquitter d'une licence Eau Libre promo de 10 €.

Les non-licenciés devront présenter à l'organisateur un certificat médical de moins d'un an attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la natation et devront également s'acquitter d'une licence Eau Libre promo de 10 €.

Avant, durant et après la compétition un poste de secours adapté sera présent pour assister les concurrents. En outre, en s'inscrivant, chaque nageur reconnaît explicitement :

- Avoir pris connaissance du « Règlement et du protocole sanitaire » auquel il s'engage à se conformer,
- Être suffisamment entraîné pour parcourir la distance à laquelle il s'est inscrit,
- Qu'il sera sous sa seule responsabilité de décider (en parfaite connaissance de cause le jour de l'épreuve) s'il se sent capable de prendre le départ de l'épreuve à laquelle il s'est inscrit, tant du point de vue de ses moyens physiques et psychiques du moment, que du point de vue des conditions météorologiques et de mer qu'il se sent capable d'affronter.

Que dans tous les cas, tant pour lui-même que pour ses ayants droits, il décharge les organisateurs, de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit, pour enfin faire son affaire personnelle de toutes assurances et de tout recours éventuels contre tous participants ou tous tiers responsables.

3 - EQUIPEMENT DES NAGEURS

- ✓ La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FFN en Eau libre est de 14°C
 - Entre 14°C et 17,9°C : Les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) et bonnets sont obligatoires.
 - A 18°C et 19,9°C : Les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) sont optionnelles.
 - A 20°C et plus : Lorsque la température de l'eau est supérieure ou égale à 20°C, les combinaisons thermiques (Néoprène ou polyuréthane) sont interdites.

- ✓ Pour mémoire les combinaisons isothermiques de natation protègent le nageur du froid mais lui assure également une réserve de flottabilité en cas de défaillance.
- ✓ **Chaque nageur devra porter le bonnet fourni par l'organisation, à l'exception des nageurs des relais qui devront apporter un bonnet identique pour chaque équipe.**
- ✓ La remise des bonnets et la confirmation des inscriptions se feront sur place samedi 17 septembre, 1h avant chaque course.
 - 9h45-10h30: retrait des bonnets du 5000m
 - 12h15-13h00 : retrait des bonnets du 500m
 - 13h15-14h00 : retrait des bonnets du 2000m

- ✓ Nous vous proposons un auto-marquage partiel (mains + haut dos droit - amener vos marqueurs posca bleu ou noir)
- ✓ Le bonnet numéroté est obligatoire de la chambre d'appel jusqu'au franchissement de la ligne d'arrivée et l'enregistrement par les officiels de votre numéro dans le couloir de sortie de la zone. Le numéro est à droite pour l'arrivée.
- ✓ Chaque nageur aura également l'obligation de s'équiper d'une paire de lunettes de natation d'excellente qualité et en bon état.
- ✓ Seront interdits : tout ce qui n'est pas explicitement permis, à savoir en particulier toute aide artificielle à la nage ou à la flottabilité, notamment les masques de plongée englobant le nez, les tubas, les palmes, les plaquettes, les pulls boy, les gants, les chaussons, les gilets etc...

4 - ANNULATION

En cas de force majeure (hygiène ou sécurité) le juge arbitre peut décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents aux instances organisatrices. En cas d'arrêt de la course par le juge-arbitre, un classement sera toutefois établi selon les modalités exprimées lors de la réunion technique.

SOLUTIONS DE REPLI OU ANNULATION DE L'UNE OU L'AUTRE DES EPREUVES

En cas de décision d'annuler l'épreuve prise 7 jours avant le départ en cas de force majeure ou pour nombre insuffisant d'inscrits : les droits d'inscription seront remboursés intégralement. La décision d'annuler l'un ou l'autre des épreuves ou de modifier les parcours en fonction des conditions météorologiques, peut-être prise à tout moment par les organisateurs.

En cas d'annulation de l'une ou l'autre des épreuves prise dans les 7 jours précédents l'épreuve concernée, soit pour cause de météorologie ou pour toute autre raison indépendante des pouvoirs de l'organisation : l'intégralité des droits d'inscription restent acquis à l'organisateur. De même, si pour les mêmes raisons l'une ou l'autre des épreuves devait être adaptée, décalée ou déplacée, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable de ce changement de programme et l'intégralité des droits d'inscription lui resterait acquise dans tous les cas.

5 - SPORTIVITE ET RESPECT

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). Chacun doit faire preuve de sportivité. Les nageurs ne doivent pas se gêner, toute obstruction ou brutalité constatée au départ ou pendant l'épreuve entrainera la disqualification immédiate du nageur.

Les concurrents doivent se conformer aux directives des officiels (bénévoles, organisateurs et arbitres). Tout manquement constaté par l'un ou l'autre des organisateurs sera immédiatement sanctionné par une disqualification et une interdiction de participer à toute prochaine épreuve.

6 - DROIT A L'IMAGE

Par son inscription chaque participant renonce à son droit à l'image durant les épreuves et autorise l'organisateur à une utilisation de son image à des fins de communication et / ou de promotion de la manifestation.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant leurs : nom, prénom et adresse.

7 - RECOMPENSES

Chaque nageur montant sur les podiums ci-dessous se verra attribuer une récompense.

Pour l'épreuve du 500 m, les 3 premiers nageurs des catégories suivantes seront récompensés :

- ✓ Podiums "Meilleurs Avenirs" :
 - Catégorie Avenirs Filles
 - Catégorie Avenirs Garçon

Pour l'épreuve du 4 x 500 m, les équipes suivantes seront récompensées :

- ✓ podium "Temps scratch"

Pour l'épreuve du 2000, les 3 premiers nageurs des catégories suivantes seront récompensés

- ✓ Podiums "Temps scratch" :
 - Toutes catégories Filles
 - Toutes catégories Garçons
- ✓ Podiums "Meilleurs Jeunes" :
 - Catégorie Jeunes Filles
 - Catégorie Jeunes Garçons

Le meilleur nageur des catégories « Juniors 1 », « Juniors 2 », « Juniors 3/ seniors » et « Maîtres » sera récompensé.

Pour l'épreuve du 5000 m, les 3 premiers nageurs des catégories suivantes seront récompensés

- ✓ Podiums "Temps scratch" :
 - Toutes catégories Filles
 - Toutes catégories Garçons
- ✓ Podiums "Meilleurs Juniors 1" :
 - Catégorie Juniors 1 Filles
 - Catégorie Juniors 1 Garçons

Le meilleur nageur des catégories « Juniors 2 », « Juniors 3 - seniors » et « Maîtres » sera Récompensé.

Rappel du règlement de la Coupe de Bretagne Eau libre :

Un nageur ne pourra marquer des points à la Coupe de Bretagne que sur une seule et unique course par jour. Cela ne l'empêche pas de participer aux autres épreuves de la journée.

COUPE DE BRETAGNE D'EAU LIBRE

Le Trophée du Blavezh et le Défi des Ecluses sont la dernière étape de la Coupe de Bretagne de Natation en Eau Libre.

LES PARCOURS

L'esprit des épreuves est de permettre à chacun de relever un défi sportif avec lui-même et de se confronter à d'autres nageuses et nageurs dans ces longues distances de nage, caractéristiques des compétitions d'Eau Libre.

Les parcours sont chronométrés avec classement général et par catégorie d'âge.

L'intérêt des parcours est double, à la fois pour les nageurs, mais aussi pour les spectateurs et les familles.

Pour les nageurs :

Il permet un engagement physique en communion avec la nature, dans une rivière emblématique du Pays de Lorient. D'un point de vue sportif, les parcours permettent aux nageurs de développer leur stratégie personnelle et d'adapter leur nage à la rivière.

Pour les familles et les spectateurs :

Le nouvel aménagement des parcours permet aux familles, amis et accompagnateurs de mieux suivre leur nageur de la terre à différents endroits, parfois au plus près, lors des sorties à l'australienne.

LE CARACTERE FESTIF DES EPREUVES :

Les bénévoles du Club de Caudan Natation et du Comité du Morbihan ont à cœur de rendre cette journée agréable et festive pour tous. Une attention particulière est portée à la sécurité avec la présence d'une association de Secourisme et à l'accueil pour laisser à chacun le souvenir d'une excellente journée passée entre amis ou en famille sur les bords du Blavet.

Un portique est disposé à l'arrivée, une aire de récupération est réservée aux nageurs, des cheminements de mise à l'eau et de sortie de l'eau sont jalonnés par des barrières et les flammes des sponsors.

Les aires de départ et d'arrivée sont aménagées afin de leur donner un caractère officiel, avec speaker au départ et à l'arrivée annonçant notamment le nom du nageur et son temps de parcours.

Le ravitaillement des nageurs est offert à la sortie de l'eau.

Des vestiaires, des douches sont prévus au niveau de la base nautique de Kayak.

Sport, nature et Journées Européennes du Patrimoine

Les noms des épreuves ont été choisis en référence à des lieux emblématiques de la Ville d'INZINZAC LOCHRIST :

- Le blason de la commune représente un phénix couronné déployant ses ailes au dessus des flammes et la devise "eau et feu" symbolise les deux grandes richesses de la commune l'eau du Blavet (Blavezh en Breton) et le feu des Forges.
- Canalisé au début du 19^e siècle, le Blavet se prête aux loisirs de pleine nature. Le halage aménagé vous permet, à pied ou à vélo, de rejoindre Hennebont ou Pontivy. Il offre aux pêcheurs, un parcours labellisé «parcours famille» et aux amateurs de glisse, sur l'île de Locastel, le parcours du Parc d'eau Vive, en kayak ou canoë.
- En 1860, Henri et Emile Trottier décident de créer une usine destinée à la fabrication du fer blanc pour les conserveries du littoral breton. Tout autour de l'usine s'organisent des cités ouvrières, des contremaîtres, des ingénieurs, dispensaire, salle de fêtes... pour les familles et le personnel de l'usine, qui a compté jusqu'à 3000 ouvriers en 1936. Pour découvrir la vie de cette usine et la transformation de la ville, vous pouvez aller découvrir l'Ecomusée, ouvert et gratuit lors de cette journée du Patrimoine.